

Lies

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT-MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

62^e Année — N^o 3



MARS 1936

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Au Mont Saint-Michel (Manche)

Télégr. : Annales-Mont-Saint-Michel. — Téléph. 5.

Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42, Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs

Imp. et Simon, Rennes

AVIS DIVERS

1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Conformément au Droit canonique, nous déclarons que nous nous réservons de faire dire ailleurs les messes qu'il nous serait impossible de célébrer au Mont Saint-Michel. — Honoraire : 12 francs.

2° **Archiconfrérie de l'Archange Saint Michel.** — Etablie au Mont Saint-Michel le 16 octobre 1867, enrichie de nombreuses indulgences, elle compte plusieurs millions d'Associés. Son but est d'honorer saint Michel, combattre Satan et ses suppôts, exalter la sainte Eglise et son auguste Chef, obtenir la grâce d'une bonne mort et la délivrance du Purgatoire. — On s'associe en donnant ses nom et prénom, directement ou par l'intermédiaire d'un zéléteur. — L'offrande, facultative, donne droit au billet d'admission.

3° **Consécration des Petits Enfants.** — Pour consacrer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer ses nom et prénoms, date et lieu de naissance, avec une offrande de 2, 3 ou 6 francs. — Un cierge brûlera devant la statue de saint Michel. Le cachet de consécration sera envoyé aussitôt.

4° **Neuvaines.** — On peut nous demander des neuvaines de prières à diverses intentions. De préférence du 15 au 23 de chaque mois. Offrande facultative.

5° **Lampes.** — C'est une salubre pratique d'entretenir une lampe devant la statue de saint Michel pendant neuf jours, un mois, un an. — Prix : 10 francs pour neuf jours.

6° **Cierges.** — On peut nous confier la mission d'allumer des cierges devant les statues de saint Michel ou de Notre-Dame. — Prix : 0 fr. 75 ; 1 fr. 50 ou 3 francs.

7° **Annales du Mont Saint-Michel.** — Revue mensuelle, organe du pèlerinage et de l'Archiconfrérie. — Prix de l'abonnement : 5 francs pour la France ; 7 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Dix personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 50 par an et faire circuler la Revue entre elles.

8° **Ex-Voto.** — En reconnaissance à saint Michel, il est louable d'offrir un objet destiné au culte dans l'église de l'Archange. Nous consulter toujours avant de faire offrande.

Adresser toute correspondance à **M. le Directeur des Annales, au Mont Saint-Michel (Manche)**. — Joindre un timbre pour réponse.

Chèques postaux : 4-42. Rennes Téléphone, 5.

Contre deux timbres de cinquante centimes, nous envoyons la *Notice sur le Mont Saint Michel et ses autels*, indispensable à quiconque s'intéresse au culte de l'Archange saint Michel.

62^e Année

3^e Livraison

Mars 1936

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINES MENSUELLE : *L'Esprit de foi dans le travail* (p. 33). — INTENTION MISSIONNAIRE : *La Protection morale des ouvriers indigènes dans les usines* (p. 35). — DEUX QUESTIONS (p. 37). — MEMENTO (p. 37). — QUI SUIS-JE ? (p. 38). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Protecteur* (p. 42) ; *Zélateurs* (p. 42) ; *Associés* (p. 42) ; *Consécrations* (p. 42). — NOTRE COURRIER (p. 43). — LA GROTTES DE SAINT-MICHEL AU MONT TANCIA (p. 44). — ACTIONS DE GRACES (p. 46). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 48). — BIBLIOGRAPHIE.

POUR NOTRE NEUVAINES MENSUELLE

(DU 15 AU 23 MARS)

I

L'esprit de Foi dans le Travail

UNE loi commune à toute vie humaine c'est celle du travail. Beaucoup veulent s'y soustraire. Nul ne le peut sans sortir de l'ordre providentiel et s'exposer à bien des maux. « L'homme, dit la Sainte Ecriture, est né pour travailler comme l'oiseau pour voler ». Nos premiers parents eux-mêmes n'avaient point été placés au Paradis Terrestre pour y vivre dans l'oisiveté, mais bien « pour le cultiver et pour le garder ». Gen. II, 15. — Le texte de la sentence portée contre l'homme après la chute d'Adam, précisa en ces termes cette loi du travail obligatoire : « Le sol est maudit à cause de ta désobéissance. C'est par un travail pénible que tu en tireras la nourriture, tous les jours de ta vie. Il te

produira des épines et des chardons. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre »... Gen. III, 15-19.

Le Fils de Dieu se plia à cette exigence, et pendant trente ans peina sur le chantier, avant de se livrer à cet autre labeur, non moins hérissé de difficultés, qui s'appelle l'apostolat.

Longtemps on comprit cette loi providentielle. La parole de Saint Martin : « Je ne récus pas le travail », est bien connue. A voir certaines œuvres du Moyen Age on peut juger qu'il y eut à cette période des passionnés du travail intellectuel ou manuel. La construction des bâtiments de la Merveille du Mont-Saint-Michel, en 25 ans, de 1203 à 1228, en est un exemple. Pourquoi faut-il qu'à certaines époques cependant, les âmes semblent moins clairvoyantes pour la juste appréciation de cette nécessité, ou moins bien trempées pour sa loyale acceptation. On profane le travail en l'accomplissant avec trop de fièvre — ou bien on le redoute, on le néglige, on l'évite comme une chose mauvaise. Dans ces deux cas le double trésor de la conscience de l'homme de bien : paix de l'âme et joie de l'esprit, s'évanouit pour laisser place à une inquiétude universelle, à des haines, à de poignantes jalousies, à un désir effréné des jouissances terrestres.

Que nous voilà loin de l'esprit de foi dans le travail ! Parmi les laborieux de la ville et de la campagne, il s'en trouve encore de nos jours, Dieu merci, qui ne se laissent pas entraîner à de tels excès. Ne pouvant changer leur sort, ils l'acceptent sans trop murmurer et le remplissent passivement : « parce qu'il le faut bien ». Dans cette formule ils expriment je ne sais quelle fatalité plus ou moins aveugle, oublieux de la volonté providentielle qui a réglé ainsi les choses. Ce travail qui

aurait dû les conduire à Dieu, ne les en éloigne pas sans doute, mais non plus ne les en rapproche pas. Ils se trouvent ainsi perdre pour leur trésor éternel, une continuelle occasion de s'enrichir, se figurant plus ou moins, que seul le moment de la prière dominicale à l'église, ou de la prière quotidienne en famille, doit assurer leur sanctification...

Combien les œuvres soucieuses de la formation de la jeunesse étudiante, agricole, ouvrière, maritime, ont raison d'inscrire au premier rang de leurs préoccupations celle de faire comprendre à leurs membres non seulement le sérieux de leur profession en tant que telle, mais aussi son efficacité certaine pour le salut de ses membres !

Le travail accompli avec esprit de foi a produit les cathédrales, les abbayes, mais surtout les saints. Demandons, par l'intercession de Saint Michel, qu'une semblable floraison de belles œuvres et de belles vies se produise encore, parce que les âmes auront su monter vers Dieu à l'occasion et à l'aide de leur humble nécessité quotidienne : le travail.

L. B.

II

La Protection Morale des Ouvriers Indigènes dans les Usines

Ce qui déjà se produisait depuis longtemps au préjudice moral des ouvriers dans les pays de civilisation plus évoluée d'Europe et d'Amérique, tend hélas ! à s'accomplir de plus en plus dans les régions où travaillent les missionnaires. Pour l'établissement et l'exploitation d'importantes fabriques et entreprises, on attire, en grand nombre, les indigènes, quand ils n'y

accourent pas d'eux-mêmes, en quête de quelque gain ou d'un état de vie meilleur.

Si, en nos pays de tradition chrétienne, l'âme des ouvriers a été mise à rude épreuve depuis le développement de l'industrie, si la foi y a sombré de façon telle qu'une nouvelle évangélisation semble être devenue nécessaire, comment resterions-nous indifférents à la pensée de ce danger nouveau qui risque de compromettre l'œuvre déjà si laborieuse de nos missionnaires?

Loin de la mère patrie, avec l'appât du gain rapide, il serait si facile aux dirigeants de considérer les ouvriers comme de purs instruments, de n'avoir aucun souci de leur âme, aucune préoccupation du spirituel.

D'autre part, écrit le Souverain Pontife Pie XI, dans l'Encyclique *Quadragesimo Anno* : « L'esprit frémit à la pensée des très graves dangers auxquels sont exposées dans les usines modernes les mœurs des ouvriers, surtout des apprentis, et la pudeur des jeunes filles et des femmes. Le lien conjugal et la vie au foyer s'y trouvent mis à bien rude épreuve. La sanctification du Dimanche et des jours de fête y rencontrent des obstacles nombreux et quasi insurmontables. Le sens chrétien s'émousse qui permettait aux âmes simples et droites de s'élever si haut parfois dans la compréhension du surnaturel, et n'est remplacé que par la convoitise d'un profit matériel chaque jour plus important ».

Le tableau est assez chargé, sans qu'il soit besoin de l'assombrir davantage pour nous exciter à la prière. Signalons encore cependant ces nombreux ouvriers indigènes transplantés en d'autres pays, où ils se trouvent spirituellement en bien des cas, et presque par la force des choses, tout à fait délaissés.

Que de raisons pour nous, chers zélateurs et membres de la Confrérie de Saint-Michel, de nous intéresser

comme l'Archange, aux choses de la gloire de Dieu, en nous appropriant pendant la Neuvaine de Mars ces intentions générales de prières, faites pour agrandir notre horizon spirituel, sans préjudice d'ailleurs, croyez-le bien, d'aucuns de nos intérêts personnels bien légitimes.

L. B.

Deux Questions ?

Avez-vous abonné votre voisin ?

Avez-vous payé votre abonnement ?

Memento

MESSES. — *Chaque lundi du mois de Mars, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.*

Samedi 7 Mars, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de Saint Michel (et à 7 heures autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée : 3, 10, 17, 24, 29, 31 Mars ; 7, 14, 21, 28, 29 Avril.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN MARS. — 1° *Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence pour toute autre Neuvaine et dans les mêmes conditions.* — 2° *Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de Saint Michel.* — 3° *Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel.*

Conditions ordinaires.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE D'AVRIL. — *Intention principale : Succès de l'Exposition de la Presse Catholique.* — *Intention missionnaire : Œuvres de charité chrétienne dans les Missions.*

QUI SUIS-JE ?

Est-il utile pour un membre de l'Archiconfrérie de Saint-Michel de réfléchir parfois sur sa propre raison d'être ? Pourquoi pas ? Nous sommes des millions dans le monde. Nous devrions être une force spirituelle appréciable. Le sommes-nous ? Et si notre influence ne répond pas à notre nombre, n'est-ce pas parce que plusieurs, en sollicitant leur enrôlement sous la bannière de l'Archange, n'ont pas assez pesé la portée de leur démarche ? ou bien, dans la suite, ont perdu de vue le but qu'ils s'étaient d'abord proposé ?

Il n'est pas sans intérêt de noter ici le solide fondement théologique et scripturaire du culte de Saint Michel et son ancienneté dans l'Eglise. Il ne date pas d'hier. L'Eglise l'a reçu en héritage de la Synagogue.

Aussi voit-on, immédiatement après la paix constantinienne, des sanctuaires s'élever sous le vocable du saint Archange. Saint Michel lui-même consacre cette dévotion par son apparition sur le mont Gargan, vers la fin du v^e siècle, et sur notre mont Tombe, au début du viii^e. Si l'Archiconfrérie est de création relativement récente, elle n'apparaît du moins que comme une modalité nouvelle d'un culte qui a ses racines dans les couches profondes de la théologie et de la liturgie catholiques. Ceci pour les amis de l'antiquité, mais ceci également afin de mettre en relief la substantielle énergie d'une dévotion qui a la consécration d'un nombre respectable de siècles et date d'une époque où la piété de surface n'était pas une maladie de la société religieuse.

Si le but de l'Archiconfrérie est d'honorer Saint Mi-

chel, on l'atteint assurément, au moins en partie, par des prières et toutes sortes d'actes religieux, comme les pèlerinages aux lieux qu'il a lui-même choisis, mais combien plus encore par l'effort pour reproduire dans notre vie un peu de cette vertu héroïque que nous connaissons comme sienne.

Plus on y pense, plus il apparaît que la dévotion à Saint Michel semble une nécessité de notre époque, et un remède propre à ses misères, à condition qu'elle soit assez forte pour modeler réellement les âmes.

Notre siècle, en effet, dépasse-t-il les autres en immoralité ? Je ne sais. Il en surpasse certainement beaucoup en orgueil. Ce vice infecte non seulement les classes supérieures de la société, comme jadis, mais le peuple dans sa masse ; et comme son résultat est, au dire de la Sainte Ecriture (Eccli. x. 14) « l'apostasie », le mal est terrible. L'orgueilleux, même quand il garde le nom de Dieu, nie sa réalité, son existence, et ses droits.

Cet athéisme, nous le respirons partout. Il est le fond même de tous les enseignements qui se réclament de la raison seule, et revendiquent une absolue indépendance de toute autorité. Nous nous sommes grisés de nos découvertes scientifiques, admirables assurément ; on en voit l'application ; elles donnent une haute idée du génie de l'homme. Le danger c'est de nous glorifier dans notre sagesse, notre force et nos richesses, au lieu de nous glorifier dans l'auteur de ces dons. Combien, consciemment ou non, y succombent. Pour eux, la créature n'est plus la révélation du Créateur, mais l'écran qui le leur voile.

Dans cet état d'esprit, comment prendre en face de ce Créateur l'attitude de respect et d'adoration qui sied à la créature et qui nous est imposée par la loi naturelle et le Décalogue.

Quand Saint Michel, à l'aurore du temps, proclamait qu'aucun être n'est comparable à Dieu, il posait le principe capable de nous régénérer, le fondement même de la grande vertu dont l'absence nous tue : l'humilité. Celle-ci nous enseigne et nous dispose à prendre, dans l'harmonieuse série des êtres créés, la place exacte à nous assignée par son auteur, ni plus haut, ni plus bas.

Le cri de Saint Michel : *Quis ut Deus?* voilà la devise d'un membre de l'Archiconfrérie. Qui est comme Dieu? Personne. Il a donc tous les droits, et moi, en face de Lui, tous les devoirs. L'orgueilleux, lui, met tous les droits de son côté, et tous les devoirs du côté de Dieu ; c'est ce que fit Lucifer.

Mon inscription : Elle signifie que dans notre siècle si profondément infecté d'incrédulité ouverte ou déguisée, je proclame hautement ma foi dans un Dieu personnel, Créateur, souverain Seigneur, Législateur de ses créatures et leur Juge Suprême.

Elle signifie que j'admets toutes les interventions de ce Dieu dans le monde, œuvre de ses mains, la Révélation intégrale, le miracle, toutes les autorités doctrinales instituées par Lui.

Elle signifie que je n'ai pas la terreur du surnaturel, mais qu'au contraire j'en suis heureux et fier ; que je ne suis pas partisan d'une foi amoindrie et honteuse d'elle-même, mais d'une foi aux énergies actives, toujours en quête d'une plus vive lumière, et qui ne redoute pas de regarder Dieu en face, même en ce monde, afin d'être en vérité l'objet d'une transformation progressive, selon la parole de Saint Paul : « Nous tous, sans voile sur notre visage, contemplant la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, et nous allons de clarté en clarté par l'illumination de l'Esprit du Seigneur ». (II Cor, III, 18). Ce ne fut pas

par la lance et par l'épée que Saint Michel terrassa Lucifer, ce fut par la puissance de sa foi ; aussi l'a-t-on souvent représenté dans cette lutte, les yeux fixés non sur l'ennemi, mais sur la face même de Dieu. Durant sa vie d'épreuve, son regard s'est constamment tenu sur la splendeur de son Créateur ; aussi a-t-il remporté la victoire. Lucifer, lui, s'est détourné de la contemplation de son Maître, pour admirer sa propre beauté, et il est tombé.

Enfin mon adhésion à l'Archiconfrérie de Saint-Michel signifie surtout que je veux tirer, dans ma vie pratique, toutes les conclusions qui découlent de ces principes : un amour vrai de l'Eglise, une soumission parfaite au Pape, une obéissance entière à toutes les lois légitimement posées pour la direction de ma vie. La piété bien comprise envers Saint Michel réveille donc, dans l'âme chrétienne, les énergies les plus actives et les plus puissantes de la vie surnaturelle.

Il faut aller plus loin, et bien voir que l'Archange ne cesse de provoquer et d'entraîner à l'Action Catholique les membres de son Archiconfrérie. Il veut en faire des *militants*. Généralement on le représente dans l'attitude d'un guerrier : il terrasse le démon, entraîne dans la lutte les légions célestes et les conduit à la victoire. En plusieurs diocèses, les Evêques ont voulu le choisir comme modèle et protecteur de ces innombrables hommes et jeunes gens qu'ils ont groupés à l'appel du Souverain Pontife pour mener le pacifique combat de Dieu. On se rappelle que l'an dernier, Son Excellence Monseigneur Louvard, évêque de Coutances, mobilisa au Mont 3000 Jeunes de son diocèse, pour leur faire mieux comprendre, près de Saint Michel et par sa grâce, l'œuvre de formation et de conquête à laquelle il les conviait. Qui dira l'impression inoubliable que ces

jeunes en remportèrent. Pourquoi un si sublime enseignement serait-il le privilège d'un seul diocèse ?

Cette leçon d'humilité et de courage s'adresse quotidiennement à chacun de vous, membres de l'Archiconfrérie. Ne craignez pas de la vivre, et venez, vous aussi, de temps à autre près de l'autel et de la statue de Saint Michel, dans le lieu qu'il choisit, réfléchir et prier. Il retrempera vos forces pour de nouvelles luttes, et, s'il plaît à Dieu, de nouvelles victoires.

L. B.



La Vie de l'OEuvre

PROTECTEURS. — A été admise au nombre des Protecteurs des Oeuvres du Mont Saint-Michel (100 fr. versés en une seule fois) : Mlle Anna Arnaud.

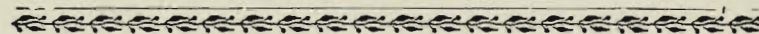
ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : Mlle Aimée Lecluze ; Sister Mary.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Janvier au 15 Février : 669 nouveaux Associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Janvier au 15 Février : 72 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Marguerite et Michelle Roberte Soulodre (*La Baule-sur-Mer*) ; Josette Sorlin (*Tergniès*) ; Colette Chabardès (*Puimisson*) ; Germaine Vauzelas (*Le Lonzac*) ; Marie-Madeleine Lambezat (*Mouzaïville*) ; Henry et Guy Olivé (*Saint-Pierre de la Martinique*) ; Pierre Laval (*Solaize*) ; Etienne et Jacques Chamailard (*Les Aix d'Angillon*) ; Etienne, Aimé et Edwige Burgère ; Firmin, Gervais et Juliette Valette (*Perpignan*) ; Marie Dour-

the ; Marie-Michel Legros (*Saint-Androny*) ; Marie-Thérèse Marty ; Pierrette Assemat (*Mazamet*) ; Colette Patras (*Toulon*) ; Patrick Vigla (*Paris*) ; Jean Legris (*Saint-Lô*) ; Claude Mader (*Paris*) ; Christian Mader (*Mailly-la-Ville*) ; Geneviève Dupriez (*Cerfontaine*) ; Roger Pelletier (*Colonne-sur-Mer*) ; François Domenge (*Aix-les-Bains*) ; Roger Ollivier (*Cherbourg*) ; Pierre et Suzanne Guiraud ; Jacques Giniès ; Marie Bru (*Albi*) ; Christian Auvray (*Boulogne-sur-Seine*) ; Michel Bellin (*Paris*) ; Suzanne Bellin (*Lion-sur-Mer*) ; Thérèse Bellin (*Versailles*) ; Valentin Blanèble (*Gros-Morne*) ; Michelle Jaslet (*Lanrelas*) ; Marie Goemaere (*Comines*) ; Yvonne Raes (*Bruxelles*) ; Mona Finelli (*Brive*) ; Yves Neveu-Derotrie (*Challans*) ; Hélène Mauguena (*Cherbourg*) ; Bernadette Jacobsen (*Jassaus*) ; Christiane Mégevand (*Thaïry*) ; André Michaud (*Chaudron en Mauges*) ; Michelle Lesigne (*Bayeux*) ; Stanislas Savary (*Vire*) ; André et Guy Trémauville ; Janine Legay (*Yvetot*) ; Marie Puech (*Agas*) ; Valentine et Emilien Gouard ; Pierre Tramaux ; André et Christiane Salaud (*Port Saint-Père*) ; Nicole Anger (*Flers*) ; Michel, Geneviève, Marie-Madeleine et Bruno Labergerie (*Paris*) ; Henri Cassez (*Boussu*) ; Françoise Aussenac (*Rodez*) ; Maurice, Michelle et Nicole Pauvert (*Nantes*).



NOTRE COURRIER

MONT-SAINT-MICHEL — QUÉBEC

Nous recevons de Québec (Canada), la lettre qui suit :

Mon Révérend Père,

C'était en septembre 1920, vous vous en souvenez ; j'étais une petite pèlerine de 12 ans. Vous m'avez témoigné alors une sympathie toute paternelle que je ne puis oublier.

J'ai grandi depuis lors ; quinze ans ont passé et je viens vous annoncer une nouvelle dont vous serez heureux : Je suis entrée le 2 octobre au noviciat des Sœurs Blanches missionnaires d'Afrique. Qui se serait douté de cela, alors ? Et pourtant, c'est bien alors, au Mont-Saint-Michel, que je crois avoir

senti le premier appel du bon Dieu. Et puisque c'est en ce pèlerinage inoubliable que le ciel m'a parlé et que Dieu m'a choisie, j'ai cru, en vous l'annonçant aujourd'hui, que cela vous ferait plaisir.

Veillez...

Paule V...

Dieu se plaît à parler au cœur de plusieurs, durant nos pèlerinages ; nous ne pouvons que l'en remercier.

SAINT MICHEL A TOULON

Le mercredi 29 janvier, saint Michel était appelé à devenir le Protecteur spécial d'une maison pour le relèvement physique et moral de jeunes garçons déficients.

Sa statue artistique était bénie solennellement dans la si jolie chapelle de l'établissement, brillamment illuminée et fleurie.

Les pensionnaires ont chanté de tout leur cœur et de toute leur voix : *Saint Michel, à notre secours!!!*.

Après une simple mais substantielle allocution, le prêtre a béni, selon le rituel, la statue du Grand Archange. Le salut du Saint Sacrement, chanté aussi par les enfants, a clos la cérémonie.

Puisse le Chef des armées célestes éloigner de cette maison toute influence perverse.

La Grotte de Saint Michel au Mont Tancia

Chassé du Paradis par l'Archange vainqueur, Lucifer ne se tint pas pour battu, si l'on en croit la légende ; s'échappant du puits de l'Abîme, il chercha refuge au sein des montagnes de la terre, il élit domicile au fond d'antrès ténébreux où, sous des titres divers, il émettait de prétendus oracles, afin de séduire les âmes simples, toujours avides de choses mer-

veilleuses. Mais le Prince des célestes milices, invincible champion des droits divins, le poursuivit sans relâche, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, et le délogea de tous ses retranchements, depuis Colosses, en Phrygie, jusqu'au mont Tombe, *immensi tremor Oceani*, en passant par le mont Gargan, dans les Pouilles, et par le mont Tancia, du pays sabin.

Ce dernier sanctuaire, qui eut pourtant ses heures de célébrité, à l'époque de la domination lombarde et sous la juridiction de l'Abbaye de Tarfa, est aujourd'hui trop peu connu, pour ne pas dire trop délaissé ; avec la baisse générale de l'esprit de foi, le souvenir des grandes choses du passé s'affaiblit. Aussi nous paraît-il opportun de rappeler ici, à l'honneur de saint Michel, ce que fut cet antique lieu de pèlerinage, perdu dans les montagnes de la Sabine, et pourtant peu éloigné de la capitale du monde chrétien.

*
**

Entre la vallée du Tibre et celle du Velino, une croupe montagneuse dresse son arête dénudée au-dessus des verdoyantes collines, parsemées de vignes et d'oliviers. Les points culminants de ce massif détaché de l'Apennin, sont à peu près à égale distance de Rocantina, de Monte San-Giovanni et de Poggio-Perugino. Le sentier rocailleux qui vient de Poggio-Mirteto, débouche subitement sur une sorte de cirque, au creux duquel la rivière Galantina se traîne sur un lit de cailloux ; en face, une gorge étroite qui se défile vers le nord, entre les deux contreforts du Tancia (1.282 mètres) et du Pizzuto (1.287 mètres). C'est précisément au flanc du Pizzuto, que s'enfonce, dans le calcaire, la caverne Satanique, devenue un sanctuaire du saint Archange, qui manifesta, de bonne heure, sa prédilection pour cette cime ardue et pour la crypte solitaire transformée en chapelle.

Tout au fond de l'antré, un informe magot, taillé dans le roc, avait été placé là, de temps immémorial, pour y recevoir l'hommage des populations primitives.

Selon toute probabilité, les progrès du Christianisme au pays sabin avaient depuis longtemps relégué dans l'oubli ce fétiche impuissant, lorsque saint Michel fut appelé à prendre possession de la caverne redoutable.

C'était, dit Jean de Sabine (1049-1053), au temps de Saint Sylvestre I^{er}. Retiré de Rome et fuyant la persécution de Dioclétien et de Maxence, entre 303 et 312, le pape se trouvait sur le Mont Soracte. La nuit, pendant qu'il était en prière, le sommet du Mont Tancia lui apparut tout entouré de rayons lumineux. Frappé par ce prodige et y voyant l'indication d'une volonté divine, le Saint Pontife se serait empressé de traverser le Tibre, d'aller à la mystérieuse grotte de Tancia et d'y consacrer lui-même un autel, en l'honneur de l'archange vainqueur de Satan. La tradition conservée par les montagnards, voisins de ces lieux, ajoute que saint Michel apparut alors sous une forme corporelle « pour déloger et occire un terrible dragon, qui gitait au fond de cet antre ténébreux et dont la puissance diabolique remplissait de terreur toute la contrée environnante » (1).

(A suivre)

(1) Le récit de cette apparition est consigné dans un manuscrit de la *Vaili celliana*, sous le titre de *Revelatio sancti Angeli de Monte Tancta*.

ACTIONS DE GRACES

DÉCLARATION. — Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.

Alpes-Maritimes. — J'ai une grande dévotion au saint Archange et en retour de ma confiance envers lui, il m'accorde de grandes grâces depuis plusieurs années. Voulant procurer le bienfait de la protection de saint Michel à mon cher père qui vient de revenir au bon Dieu, je vous serais reconnaissante de l'inscrire dans l'archiconfrérie. **Sr. M. M.** — **Aude :** En reconnaissance au saint Archange, je vous envoie ma modeste offrande. **R. P.** — **Aveyron :** Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces pour la guérison d'un malade, vous pouvez insérer dans les *Annales*, car le malade est très bien guéri. **B. L.** — **Finistère :** Nous remercions le saint Archange pour nous avoir exaucés dans des multiples affaires dans lesquelles sa protection a vraiment été manifeste. **M. F.** — **Hérault :** De la part de Mile E. J., je vous adresse une offrande en reconnaissance d'une grâce obtenue par saint Michel. **M. D. zcl.** — **Maine-et-Loire :** Saint Michel m'ayant encore une fois exaucé, je veux me réabonner aux *Annales*. **B. P.** —

Haute-Marne : En reconnaissance d'une réconciliation que nous attribuons au saint Archange, veuillez dire ou faire dire une messe d'actions de grâces en son honneur. **M. V. L.** — **Morbihan :** Je vous adresse quelques objets auxquels je tiens beaucoup, je les offre à saint Michel en remerciement des grâces qu'il nous a accordées surtout pour avoir donné un emploi à mon fils. **M. G.** — **Haute-Loire :** Je vous adresse le montant de mon abonnement aux *Annales* pour 1936 et les honoraires de 3 messes en l'honneur de saint Michel en reconnaissance des grâces obtenues. J'avais promis une offrande pour la verrière, mais comme elle est payée acceptez-la pour la restauration de votre Eglise. **M. D.** — **Loire :** Une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel de sa protection, en 1935, sur les membres de ma famille et sur moi-même. **L. S.** — **Marne :** Ci une petite offrande en actions de grâces pour un bienfait obtenu du bon saint Michel. **S. C.** — **Moselle :** Je remercie saint Michel pour sa protection durant l'année écoulée, qu'il daigne éloigner de nous la guerre tant redoutée. **S.** — **Nord :** Que saint Michel soit béni et remercié, je viens d'avoir le bonheur de paraître au tableau d'avancement ; j'avais sollicité le secours de vos prières, elles ont été exaucées, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers le saint Archange auquel j'attribue cette faveur particulière. **T.** — **Orne :** Je vous demande de célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel, dont une de remerciement. **L. Seine :** 15 messes en l'honneur du saint Archange en reconnaissance de grâces obtenues. **de N.** - Saint Michel m'a grandement soutenue et protégée dans des jours pénibles, un grand merci. **L. D.** — Pour la guérison de mon mari je viens remercier le bon Dieu par saint Michel. **S. P.** - Une messe en remerciement à saint Michel pour toutes les grâces obtenues dans l'année. **M. C.** - Ayant obtenu une faveur je tiens à en remercier saint Michel. **G. R.** - Je vous adresse une offrande pour l'autel de saint Michel, ce saint Archange m'a visiblement protégée. **G. C.** — **Deux-Sèvres :** Voudriez-vous insérer dans les *Annales* aux actions de grâces ma reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue après la récitation de l'exorcisme. **G. A.** - J'avais demandé à saint Michel que ma situation change, je suis exaucé. **B. S.** — **Martini-que :** J'étais en butte à de graves ennuis de la part d'une personne ennemie, saint Michel a eu pitié de moi, merci. **H. L.** - Nous avons été préservés d'un incendie, nous attribuons cette grâce à saint Michel. **Ch. I.**

Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

Ain. — JASSANS-RIOTTIER : Mme Jacobsen, née Marguerite Canard, *zélatrice*. — **Algérie** — ALGER : M. Louis Pechberty. — **Alpes Maritimes.** — NICE : Sœur Thérèse de Chantal. — THORENC : M. l'abbé Corbrion. — **Aveyron.** — COMBRET : Mme Vve Escalier, née Marie Bose. — **Bouches-du-Rhône.** — MARSEILLE : M. Eugène Cayol. — **Calvados.** — LION-SUR-MER : Mr et Mme Auvray, Mr et Mme Bellin, Mme Turpin. — **Hérault.** — MONTPELLIER : M. Gaston Galibert; Mme Anna Reynes; Mme Marie Sarly; Mme Antonia Cardonnet-Delmas; Mme Marie Boucard-Sarlier; Mlle Irène Gineste; Mlle Françoise Gauget; Mlle Jeanne Sabatier. — **Ille-et-Vilaine.** — PARANM : Mme Maglière Jeuland, née Marie Coquelin. — **Manche.** — BARENTON : M. l'abbé Quesnel, chapelain épiscopal, chapelain des Augustines. — SAINT-NICOLAS-PRÈS-GRANVILLE : Sœur Denise de Sainte-Agnès, *des petites Sœurs des Pauvres*; Mme Vve Vaubert. — **Avranches** : Sœur Marie-Rose, *religieuse de N.-D. du Mont-Carmel*. — **Pont-l'Abbé-Picauville** : Sœur Olive, *religieuse du bon Sauveur*. — **Coutances** : M. Louis Lefaitier; Mme Vve Alexandre Paturel, née Marie Grandin. — **Cherbourg** : M. Bernard Guilbert. — **Vindfontaine** : Mme Vve Pierre Leverdier. — **Saint-Jean-du-Corail** : Mme Vve Jean Huvé. — **Marne.** — REIMS : M. Aristide Framery. — **Mayenne.** — PONTEMAIN : Monseigneur Roulleaux, *prelat de sa Sainteé, supérieur des Chapelains*. — **Morbihan.** — SAINT-DOLAY : M. Henri Frevier. — **Haute-Savoie.** — EPAGNY : Mlle Louise Lavorie. — **Seine.** — PARIS : Le R. P. Maximin Vion, *Assomptioniste, Directeur des Pèlerinages*; M. l'abbé Delaunay; M. le Comte et Mme la Comtesse de Berenger. — **Boulogne** : M. l'abbé Lieubray. — **Les Lilas** : M. Nicolas Caody; M. Pierre Bernard; Julie-Prat; M. Gilbert Michel; M. Célestin Machin; Mmes Jeanne Gaudy; Marguerite Bernard; Julie-Prat, Marie Michel; Anne Duflot; Mathilde Dorèse; Mathilde Machin; Catherine Châtel. — **Var.** — LE VAL : Mlle Louise Borchy. — **Vosges.** — XEULLY : Mme R. Ferry. — **Île-de-la-Guadeloupe.** — **Pointe-Noire** : Mme Constant Perrier-Latour. — **Belgique.** — BRUGES : Rde Sœur Michel, née Marie Dilger, *supérieure des servantes du Sauveur, bien fidèle et dévouée zélatrice*; M. Félix Beheg. — **Sottegem** : M. François Desmet; M. Robert Martien; Mme R. Martien, née Marie Desmet; Mme Prosper Martien; Mme Vve J. B. Vekemam; Mme Pierre Van Hoorde; Mme Léo Bertiane; Jacobus Van Herzele. — **God-Verdegem** : Mme Zoë de Turck. — **Italie.** — **Turin** : Rde Mère Annette Vergino. — **Chili.** — **Santiago** : R. P. Fernando Vivès S. J. — **République Dominicaine.** — **San-Pedro-de-Macoris** : Mme Louise Hamlet, *pieuse associée*. — **Haute-Egypte.** — **Tantals** : Sœur Luce, *des missions Africaines de Lyon*.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas
in Lucem Sanctam !

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON, RENNES.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé CHARLES GRIMAUD : *Foyers brisés*. — Un volume in-12, ix-284 pages. — Prix : 10 francs. — Paris 1935, P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte.

Un livre de l'abbé Grimaud est un événement. Le présent volume fera sensation. Il expose les brisures du foyer et leurs remèdes, avec cette psychologie pénétrante qui fait des ouvrages de cet auteur une lecture si passionnante.

La thèse des partisans du divorce reçoit dans ces pages une réfutation lumineuse. De quelle poignante actualité sont ces chapitres où toutes les misères présentes des ménages sont passées en revue. Tout marié, tout futur marié devrait avoir lu ces pages qui lui inspireraient pour son foyer un puissant instinct de conservation.

Dans une première partie : *La Brisure*, l'auteur passe en revue toutes les causes de rupture : *Veuvage, Abandon, Ménages d'enfer, Divorce*.

Dans la seconde partie, *La Vie dans les ruines*, les malheurs des *Veufs*, les angoisses des *Abandonnés* sont examinés avec une connaissance profonde du cœur humain.

Dans la troisième partie, *Reconstruction*, intéressants et instructifs chapitres sur les *Seconds Mariages*, sur le *Retour du fugitif*, sur l'*Acceptation du célibat forcé*.

Livre qui devrait être dans toutes les mains et qui, s'il était médité, éviterait bien des malheurs.

G. G.

Abbé LUSSEAU et Abbé COLLOMB : *Manuel d'Etudes Bibliques*, tome I, *Introduction générale*, un vol. in-8°, 579 pages. — Prix : 30 francs. Paris 1936, Téqui, éditeur.

Ce volume achève le monumental *Manuel d'Etudes Bibliques* à l'usage des séminaires mené à son terme en quelques années avec un courage et une ardeur méritoires. Les quatre volumes précédemment parus présentent les introductions spéciales et l'étude analytique de chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce tome I, qui est publié le dernier, contient l'Introduction générale, c'est-à-dire trois traités qui portent sur l'ensemble de la Bible. D'abord le *Traité de l'Inspiration scripturaire*, très détaillé au cours de 263 pages. Naturellement, les auteurs soutiennent, comme il convient dans un tel ouvrage, les thèses traditionnelles dites conservatrices, conformes à l'enseignement commun du magistère ecclésiastique. Le deuxième traité étudie le Canon des Ecritures et son histoire, les textes originaux et les principales versions : grecques, latines, orientales (pp. 265-484). Le troisième traité est consacré à l'Herméneutique sacrée (noématique, heuristique, invention du sens), et se termine par un appendice sur les deux courants actuels chez les exégètes catholiques (pp. 485-573). Les qualités que l'on a déjà reconnues et louées dans les quatre premiers volumes brillent également dans celui-ci : ampleur et exactitude de l'information, clarté de l'exposition et de la discussion. Excellent manuel recommandable à tout esprit cultivé qui désire s'instruire solidement sur les sciences bibliques.

G. G.

LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S^t-MICHEL

Du 1^{er} au 31 mars 1936.

DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERS				DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERS			
	matin	soir	matin	hauteur	soir	hauteur		matin	soir	matin	hauteur	soir	hauteur
	h. m.	h. m.	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.		h. m.	h. m.	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
Mars							Mars						
1 D	11.50	10.35	16 L	10.49	10.20	23.12	10.20
2 L	0.36	10.40	13.30	10.10	17 M	12.04	9.85
3 M	2.27	10.50	15.14	10.40	18 M	0.59	10.15	13.53	10.10
4 M	3.53	10.95	16.26	10.95	19 J	2.42	10.70	15.22	10.90
5 J	3.25	3.50	4.53	11.75	17.17	11.75	20 V	2.35	2.55	3.55	11.75	16.24	12.05
6 V	4.10	4.30	5.38	12.45	17.57	11.35	21 S	3.20	3.45	4.50	12.85	17.15	13.00
7 S	4.45	5.	6.16	12.90	18.32	12.75	22 D	4.10	4.30	5.38	13.70	18.	13.75
8 D	5.20	5.35	6.48	13.10	19.03	13.	23 L	4.50	5.15	6.22	14.35	18.44	14.30
9 L	5.50	6.05	7.17	13.20	19.32	13.05	24 M	5.35	5.55	7.04	14.65	19.25	14.45
10 M	6.20	6.30	7.46	13.15	19.58	13.	25 M	6.15	6.35	7.46	14.55	20.06	14.20
11 M	6.40	6.55	8.13	13.	20.26	12.85	26 J	6.55	7.15	8.26	14.05	20.45	13.65
12 J	7.05	7.20	8.39	12.70	20.51	12.45	27 V	7.35	7.55	9.04	13.20	21.23	12.90
13 V	7.35	7.50	9.04	12.20	21.17	11.95	28 S	8.20	8.50	9.44	12.25	22.06	11.90
14 S	8.20	8.50	9.32	11.55	21.48	11.30	29 D	9.30	10.31	11.05	22.58	10.95
15 D	10.05	10.85	22.26	10.70	30 L	11.32	10.30	0.18	10.40
							31 M	1.10	10.

LES PLUS BELLES MARÉES : 22, 23, 24, 25 et 26 mars.

Observations. — L'heure indiquée dans ce tableau est l'heure *solaire*. L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard*. — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

Chemins de Fer Normands

DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

(Service d'Autobus)

DÉPARTS DE PONTORSON : 7 h. — 8 h. 25. — 11 h. 15. — 12 h. 50.
— 14 h. 20. — 16 h. 55. — 17 h. 55.

DÉPARTS DU MONT SAINT-MICHEL : 7 h. 30. — 9 h. 40. — 12 h. 10.
— 13 h. 55. — 16 h. 20. — 17 h. 20. — 18 h. 15.